

Réf: Dossier 477180

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE TAS DE THOMASSET ANYAMA »

Siège ABIDJAN ANYAMA, THOMASSET, ILOT : 19.,
Lot ND, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2026 , et enregistrés le 02/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE TAS DE THOMASSET
ANYAMA »

Objet : Enseignement Général,
Toutes activités en rapport avec l'éducation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA, THOMASSET, ILOT : 19.,
Lot ND, Ilot 19

Dirigeant(s) M TRAORE ABOUBAKAR SIDIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00890 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04607/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

